

REBECQ À LA UNE

LE MOT DU DÉPUTÉ-BOURGMESTRE



L'automne aura été marqué dans nos villages par de nombreux travaux de rénovation des voiries communales, qui ont engendré des soucis ponctuels de circulation, mais nous permettront de passer l'hiver sur des routes sécurisées. Il est toujours difficile pour les mandataires publics de coordonner à la fois la réalisation des chantiers (et leur lot de tracas administratifs, notamment en terme de marchés publics) et la mobilité sur le terrain pour pénaliser le moins possible les usagers. Parfois, des désagréments ponctuels sont malheureusement le prix à payer pour pouvoir ensuite disposer d'infrastructures neuves ou réaménagées.

Pour ma part, je fêterai en décembre un anniversaire particulier : dix années de maiorat, déjà dix années avec vous. Vous trouverez les modalités pratiques de cet anniversaire dans l'agenda en dernière page.

Au nom du Collège et du Conseil communal, avec un peu d'avance mais du fond du cœur, je vous présente mes meilleurs vœux pour l'année 2017. Que la santé et le bonheur soient au rendez-vous, pour chacune et chacun d'entre vous !

Dimitri LEGASSE

**Distribution d'arbres
du PCDN**

le samedi 26 novembre !

MÉRITES SPORTIFS
DÉCOUVREZ LES LAURÉATS
TRIBUNE POLITIQUE
LA MOBILITÉ

NOTRE DOSSIER
Nos écoles

«**Senne
et Carrières**»
LE JOURNAL DU CENTRE CULTUREL

COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAL DU 15 JUIN

INFORMATION:

L'Echevine déléguée à la fonction de Bourgmestre Patricia Venturelli signale qu'un cas de méningite s'est déclaré à l'école de la Ruelle Al-Tache. Elle informe le Conseil des mesures qui ont été prises.

La Présidente du CPAS Sophie Keymolen rappelle que la nouvelle crèche de Bierghes ouvrira ses portes le 28 juin prochain.

Le Bourgmestre Dimitri Legasse signale que des inondations très localisées ont été à déplorer dans la Commune, sur Bierghes, notamment à proximité du hameau de La Lionne qui s'est retrouvé coupé de toute voie de communication.

L'Echevin des Travaux Axel Demol fait l'état de la situation du chantier de Quenast et annonce la fin des travaux pour le mois d'octobre.

Par 16 OUI et 1 ABSTENTION, le Conseil approuve les points portés à l'ordre du jour de la SCRL Habitations Sociales du Roman Pais, d'ORES ASSETS, de l'ISBW et d'IGRETEC.

Par 14 OUI et 3 ABSTENTIONS, le Conseil approuve le compte 2015 de la **Fabrique d'Eglise St-Fiacre de Wisbecq**, dont les résultats se présentent comme suit : recettes 22.269,79 €, dépenses 21.937,78 €, soit un

excédent de 332,01€ après intervention communale de 17.219,80€

Le Conseil prend connaissance de l'élection de Ernest Seutin et Axel Demol en qualité, respectivement, de Président et de Secrétaire du Conseil de Fabrique, de Michel Tondeur en qualité de membre du Conseil de Fabrique (petite moitié), de Ernest Seutin, Michel Tondeur et Axel Demol en qualité, respectivement, de Président, de Trésorier et de Secrétaire du Bureau des Marguilliers de la Fabrique d'Eglise Sts Pierre et Martin de Bierghes.

Par 9 OUI et 8 ABSTENTIONS, le Conseil approuve le compte 2015 et la modification budgétaire n°1 2016 du **CPAS**.

A l'unanimité, le Conseil approuve la convention entre la Commune de Rebecq et l'Intercommunale du Brabant wallon donnant mandat à l'IBW d'organiser les collectes et la valorisation des **bâches agricoles** pour une période allant de 2016 à 2021 inclus.

A l'unanimité, le Conseil modifie le **Règlement de circulation routière** par la mise en circulation locale des Rues Anne-Croix/Charles Borremans/Saint-Martin/Les Foucart et la mise en voie sans issue de la rue Anne-Croix à hauteur du passage à niveau en raison de la fermeture de celui-ci.

A l'unanimité, le Conseil modifie le Règlement des **Mérites sportifs** vu la nécessité de scinder les deux cérémonies (mérites sportifs et culturels) afin de parer à l'essoufflement du concept.

Par 16 OUI et 1 NON, le Conseil décide d'adhérer à la centrale de marché de la Zone de Police Ouest Brabant Wallon pour la fourniture et la mise en oeuvre d'un système de **vidéosurveillance** urbaine.

A l'unanimité, le Conseil approuve l'étude et le devis remis par Ores relatif à la mise en souterrain du réseau BT aérien de la **Grand-Place de Quenast** pour un montant total de 55.347,56 TVAC.

A l'unanimité, le Conseil approuve les **marchés** suivants :

- acquisition d'une camionnette pour la Régie technique (34.782,37 €TVAC)
- acquisition d'un minibus (33.357,48 €TVAC)

A l'unanimité, le Conseil approuve le Règlement d'Ordre intérieur de la Commission Locale de Développement Rural (**CLDR**), et en fixe la composition (p. 17) :

Par 10 OUI et 8 NON, le Conseil prend une décision de principe sur la **vente de la parcelle** sise chemin Planche Quévit au prix minimum de 975 000 €.

QUESTIONS D'ACTUALITÉ:

Marino Marchetti, Conseiller communal, revient sur le **Règlement d'affichage** voté au mois de mars. Il estime que certains articles ne sont pas «tenables». Il suggère dès lors de réévaluer celui-ci. L'Echevine déléguée à la fonction de Bourgmestre Patricia Venturelli rappelle que le règlement entrera en vigueur à une date à déterminer par le Collège communal en fonction des travaux de renouvellement des panneaux d'affichage. Les associations seront prévenues des modifications. Le Bourgmestre Dimitri Legasse répond qu'il n'est pas opposé à ce qu'une évaluation du règlement soit réalisée après une période test. La cartographie des lieux d'affichage sera clairement communiquée aux demandeurs.

Sylviane Masy, Conseillère communale, a entendu dire que la **brocante des pompiers** pourrait être organisée à Rebecq, fin juin. Le Bourgmestre Dimitri Legasse répond qu'il a, à titre personnel, ayant appris que cette brocante ne pourrait plus s'organiser à Tubize, évoqué le fait que c'était une piste à approfondir. Il rappelle que la première option de la Commune est que la brocante redevienne une braderie organisée par l'ARCAL.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAL DU 21 SEPTEMBRE

INFORMATION:

Le Bourgmestre Dimitri Legasse et l'Echevin des Travaux Axel Demol signalent que des travaux de voirie sont programmés fin septembre / début octobre, notamment la réfection du rond-point Breda et de la **Route de Quenast**.

Le Bourgmestre Dimitri Legasse annonce que le travail de placement de «**totems**» aux abords des écoles se poursuivra l'année prochaine afin d'équiper toutes les

implantations scolaires. L'Echevine déléguée à la fonction de Bourgmestre Patricia Venturelli fait état de l'**opération «cartables»** dédiée à la sécurité routière et annonce que les contrôles se poursuivront.

Le Bourgmestre Dimitri Legasse donne une information concernant sa participation au jeu télévisé «**Septante-et-un**» et le mode de sélection des candidats rebecquois.

Le Président du Conseil Grégory Hemerijckx rappelle l'organisation du **Trophée des communes sportives**, le samedi 24 septembre, à Andenne. Il communique également la date de la cérémonie des mérites sportifs (15 octobre 2016) qui sera organisée au hall omnisports.

Par 17 OUI et 3 ABSTENTIONS, le Conseil approuve moyennant rectifications le budget 2017 de la **Fabrique d'Eglise St Géry**, dont les résultats rectifiés se présentent dès lors

comme suit : 175.054,32€, après une intervention communale de 50.314,91€.

Par 17 OUI et 3 ABSTENTIONS, le Conseil approuve le budget 2017 de la **Fabrique**

d'Eglise St Martin de Quenast, dont les résultats se présentent comme suit : 75.173 € après une intervention communale de 29.979,35€.

- Par 17 OUI et 3 ABSTENTIONS, le Conseil décide de réformer le budget 2017 de la **Fabrique d'Eglise St Pierre et St Martin de Bierghes**.
- Par 17 OUI et 3 ABSTENTIONS, le Conseil décide de proroger de 20 jours son délai pour statuer sur l'approbation du Budget 2017 de la **Fabrique d'Eglise St Fiacre de Wisbecq**.
- Par 17 OUI et 3 ABSTENTIONS, le Conseil donne sa garantie pour l'emprunt à contracter par la **Fabrique d'Eglise St Fiacre de Wisbecq**.
- Par 13 OUI et 7 ABSTENTIONS, le Conseil désigne Hervé Meersschaut et Mme Isabelle Herzet en qualité de candidats au mandat de représentant de la Commune de Rebecq au sein du **Conseil consultatif de la Mobilité en Brabant wallon**.
- A l'unanimité, le Conseil décide de désigner, outre Mme Patricia Venturelli, Echevine déléguée à la fonction de Bourgmestre, membre de droit, Michel TONDEUR (suppléant: Axel DEMOL), Jean-Paul Denimal (suppléant: Patrick Ophals), Paul Jaspers (suppléant: Christian Mahy) en qualité de représentants de la Commune de Rebecq au sein du **Comité de suivi des Carrières de Bierghes**.
- Par 13 OUI et 7 ABSTENTIONS, le Conseil décide de proposer la candidature de Jean-Paul Denimal en qualité de représentant communal pour le groupe «Communes et Provinces» du CA du **Contrat Rivière Senne** pour la période 2016-2018.
- A l'unanimité, le Conseil décide de fixer comme suit la composition du jury pour les **Mérites sportifs** :
- les clubs sportifs (1 voix par responsable de club)
 - 3 membres du Collège communal dont l'Echevin ayant le sport dans ses attributions : Jean-Paul Denimal, Patricia Venturelli, Axel Demol,
 - 1 membre de chaque groupe politique du Conseil communal non représenté au Collège communal : Emmanuel Regibo, Christian Mahy,
 - le gérant du Hall Omnisports,
 - 1 représentant (direction ou professeur de gymnastique) pour chaque école (Quenast – Rebecq – St Géry).
- A l'unanimité, le Conseil décide de créer un **Conseil Consultatif agricole** et d'en fixer comme suit la composition :
- l'Echevin de l'Agriculture, membre de droit et Président
 - le Bourgmestre ou son représentant, observateur de droit,
 - 5 représentants désignés par le Conseil communal et 1 membre observateur
 - 12 agriculteurs.
 - de fixer comme suit les missions dudit Conseil : émettre des avis, d'initiative ou sur demande du Collège communal, sur toute question relative au monde agricole sur le territoire communal, soumettre ses recommandations au Collège communal, lequel se chargera d'instruire les points et de les porter le cas échéant au Conseil.
- A l'unanimité, le Conseil décide de prendre acte du désistement de F. Johnen comme membre suppléant de la CLDR et désigne J-P. Jacobs en tant que membre suppléant.
- Le Conseil prend connaissance de la situation administrative, du compte et du bilan de l'asbl **Centre culturel de Rebecq** pour l'exercice 2015 ainsi que du bilan et du budget de l'institution pour l'exercice 2016.
- Le Conseil prend connaissance de la désignation de Loïc Fossion, en qualité de fonctionnaire **sanctionneur**.
- A l'unanimité, le Conseil modifie la répartition des **subsidés aux associations** 2016, afin d'intégrer les dossiers rentrés tardivement.
- A l'unanimité, le Conseil adopte le Règlement relatif aux subventions aux sociétés et associations 2017.
- A l'unanimité, le Conseil décide d'élaborer un projet de **renouvellement de l'éclairage à la Grand Place de Quenast** à Rebecq pour un budget estimé à 55.304,03 € TVAC et de confier à ORES ASSETS l'ensemble des prestations de service liées à l'élaboration et à la bonne exécution du projet.
- A l'unanimité, le Conseil adopte les **marchés** suivants :
- Réaménagement de la Grand Place de Quenast (986.593,88 € HTVA)
 - Réfection de portions de voirie en hydrocarboné 2016 (51.118,70 € HTVA)
- Par 19 OUI et 1 NON, le Conseil adopte le **marché** suivant :
- réfection de la rue Maréchal Ferrant (49.549,24 € HTVA)
- Par 12 OUI et 8 ABSTENTIONS, le Conseil adapte les **règlements** suivants :
- taxe sur les secondes résidences
 - taxe sur l'entretien des égouts
- A l'unanimité, le Conseil adapte le règlement suivant :
- Redevance pour l'octroi de concessions dans les cimetières communaux
- A l'unanimité, le Conseil décide de reprendre pour un euro symbolique et pour cause d'utilité publique la parcelle sise rue du Petit Bruxelles, appartenant à la SA Immosun, actuellement en faillite et d'affecter cette parcelle au domaine public.
- A l'unanimité, le Conseil décide de solliciter l'avis du Conseil d'héraldique et de vexillologie sur les **armoiries, sceau et drapeau** de la Commune de Rebecq.
- A l'unanimité, le Conseil décide de faire passer le salaire horaire des **études encadrées** dans les écoles communales de 9,18 € à 11 € net de l'heure.

QUESTIONS D'ACTUALITÉ:

- Christian Mahy, Conseiller communal, distribue des photos d'un **dépôt sauvage** au Chemin du Caufou. Le Directeur général signale que les faits ont été dénoncés à la Police et que l'auteur a été identifié.
- Micheline Hayette, Conseillère communale, interpelle le Collège concernant les aménagements réalisés chez Mr Henri Keymolen, Route de Bruxelles. Elle précise ne rien avoir contre l'essor commercial mais regrette l'esthétique du bâtiment - un mur de béton - qui ne s'intègre pas dans le voisinage. Le Bourgmestre Dimitri Legasse répond qu'en principe, cette construction a dû faire l'objet d'un permis, délivré après avis du Fonctionnaire délégué.
- Jean-Luc Wouters, Conseiller communal, intervient concernant le passage pour piétons qui a été créé à la **Rue Trieu du Bois**. Il estime celui-ci particulièrement mal situé et signale que des cyclistes ont glissé sur le revêtement rouge utilisé pour le marquage. Il demande pourquoi la Commune n'aménage pas une bande «grise» pour assurer la sécurité des motards et cyclistes. L'Echevine déléguée à la fonction de Bourgmestre Patricia Venturelli répond qu'il s'agissait d'une demande de riverains et que l'emplacement a été choisi par la Police et le Fonctionnaire compétent du SPW. Le marquage réalisé a été fait en thermo-plastique, qui est normalement adapté à la situation.
- Sylviane Masy, Conseillère communale, demande quel est le suivi réservé à ses précédentes interpellations :
- Concernant l'**arrêt de bus de l'ancienne gare**, l'Echevin des Travaux Axel Demol répond que le dossier est en cours et qu'il y a un accord de principe des TEC, qui n'attendent plus que le financement pour débiter les travaux.
 - Pour ce qui est de l'**effondrement du talus** à la Rue Marais Bourleau, l'Echevin de l'Environnement Jean Paul Denimal signale qu'il a eu un contact avec le Directeur des carrières qui annonce des travaux de stabilisation des versants avant réfection du Chemin. Les carrières devraient soutenir le projet de sentier comestible développé à cet endroit.
 - Concernant la demande de **containers pour plastiques** au parc à conteneurs, l'Echevine déléguée à la fonction de Bourgmestre Patricia Venturelli répond qu'un courrier de rappel a été adressé à l'IBW mais qu'aucune réponse n'est parvenue à ce jour.
 - Concernant la gratuité d'accès à la **bibliothèque** pour les étudiants, l'Echevine déléguée à la fonction de Bourgmestre Patricia Venturelli annonce que Tubize a fait part de sa volonté de mettre fin au réseau de lecture publique et qu'il sera plus simple de modifier le règlement une fois l'autonomie de la Commune retrouvée.

BILAN 2016 : RÉALISATIONS

Patrimoine

Le projet de réaffectation de l'ancienne Maison communale et du site attenant a été poursuivi, la Régie foncière provinciale gère le dossier. Une enquête a été réalisée afin d'intégrer dans la réflexion globale les grandes options souhaitées par les citoyens.

Cadre de vie



Grande campagne de **fleurissement** des parterres et ronds-points de l'entité et **obtention du label « 2 fleurs »** au concours Villes et villages fleuris ;



Aménagement du **Quai des Italiens** à l'occasion du 70ème anniversaire de l'immigration italienne en Belgique ;

Sous-traitance de **l'entretien des espaces verts** pour plus d'efficacité ;

Réfection de la **rampe d'accès** au Ballodrome de Rebecq ;



Réfection de **trottoirs** Rue du Pont, Rue de la Station et Rue Crollies ;

Curage des avaloirs ;

Entretien des **sentiers communaux** ;

Réfection du revêtement de certaines portions de voirie (Sentier Froidmont, Rue de Saintes, Rue Thiembecq, Rue Sablonnière, Drève des Marguerites, Rond-point Rue Urban, Route de Quenast, Chemin du stoquois, Sentier de la Senne, Rond-point Breda, Chemin Millecamps, Rue de Ham, Chemin du Gibet, Chemin Maurice Bouvette...) ;

Début des travaux de rénovation de la **Grand Place de Quenast** ;

Réfection de la **Rue de l'École et de la Rue de la Station** (conduites, voirie)

Création d'un **passage pour piétons** à la Rue Trieu du Bois ;

Réfection du **parking** situé près du cimetière et de l'école communale de Rebecq ;

Placement de **columbariums** dans les cimetières ;

Réaménagement des parterres et déplacement des **pelouses de dispersion** au cimetière de Quenast ;

Poursuite des **tests dans les cimetières** en vue de pallier à l'interdiction d'utilisation de pesticides ;

Rénovation des **Monuments aux morts** Place de Bierghes et Chemin de Ripain ;

Mise en place d'un nouveau règlement en matière d'**affichage**, placement de nouveaux panneaux et de structures pouvant accueillir des bâches.

Environnement, Mobilité et ruralité

Mise en place de la CLDR (Commission Locale de Développement Rural) ;

Vote d'une motion sollicitant des autorités compétentes un engagement fort afin d'achever les travaux du RER et de renforcer la qualité du service sur la ligne 96 desservant la **gare de Tubize** ;

Réalisation d'un **cheminement cyclable** reliant la N6 à la N7 ;

Collecte des déchets verts en porte-à-porte tous les 15 jours ;

Distribution de **sacs poubelles gratuits** dans le cadre du coût-vérité ;



Poursuite du concours **Rebecq en fleurs** ;

Participation au concours Bebat de **collecte de piles usagées** pour gagner une plaine de jeux pour la Commune ;

Promotion du **compostage** à domicile, avec l'octroi d'une **prime** pour l'achat de fûts à composter et le soutien aux activités d'un groupe de **guides composteurs** bénévoles ;

Poursuite du marché pour la construction d'une **zone d'immersion temporaire** sur le Ri d'lesbecq ;

Suivi du programme d'actions dans le cadre du **Contrat de Rivière de la Senne** ;



Organisation du **Buzz Energie** (journée d'économie d'énergie) dans toutes les classes primaires de l'entité, par le Conseil communal des Enfants ;



Réalisation d'un **sentier d'accès au potager collectif** des Augustines, réalisé dans le cadre de l'opération Été solidaire ;



Rebecq est **Commune MAYA** pour soutenir l'activité apicole ;

■ **Sensibilisation à la conservation de la nature** auprès du grand public et dans les écoles via le programme d'actions du PCDN (balade vélo, fête de la pomme, distribution d'arbres, animations dans les écoles) ;

■ **Animations sur l'eau** dans les écoles de Rebecq en collaboration avec le Contrat de Rivière de la Senne ;

■ Création d'un **Conseil Consultatif Agricole**.

Administration

■ Développement du **service Accueil** commun pour la Commune et le CPAS ;

■ Tenue d'une permanence pour le **remplissage des déclarations d'impôt** ;

■ Organisation d'une **journée Portes Ouvertes** de la Maison Communale ;

■ Nouveau Règlement de Police commun aux 4 Communes de la zone (Rebecq, Ittre, Tubize, Braine-le-Château) ;

■ Approbation d'un nouveau Règlement relatif aux **Funérailles et Sépultures**.

Démocratie locale, information et participation

■ Poursuite du **Conseil communal des Enfants** ;

■ Poursuite du **Conseil consultatif communal des Aînés** ;

■ Parutions du journal communal **Rebecq à la Une** et de la **tribune politique thématique** dans le journal communal ;

■ Réalisation d'une **enquête citoyenne** au sujet d'un projet de test de coupure de l'éclairage public ;



■ Nouveau **site internet pour la Bibliothèque** : www.rebecq-bibliotheque.be.

Action sociale, santé, accès au logement et à l'emploi



■ Début des travaux de mise en conformité et **extension de la Résidence d'Arenberg**

■ Création d'une **rampe d'accès** à la Salle Communale de Quenast pour les personnes à mobilité réduite ;

■ Poursuite d'une **antenne délocalisée du service de santé mentale** provincial ;

■ Poursuite du projet **Sour-Dimension** pour mieux accueillir les personnes sourdes ou malentendantes ;

■ Organisation dans le cadre d'Été solidaire d'une **fête foraine à la maison de repos**, en partenariat avec les plaines de vacances ;

■ Participation des jeunes de la MJ au projet **« Croix Rouge sur roues »** avec le soutien du service de Cohésion sociale ;

■ **Engagement d'étudiants** durant l'été pour aider à la Régie technique, au CPAS et dans les services administratifs ;

■ Conférence, projection d'un film au sujet du **cancer du sein** à la Résidence d'Arenberg.

Education, enfance, enseignement et jeunesse

■ **Aménagements dans les écoles** : poursuite de la réfection des cours, création de jeux dans les cours, réfection des revêtements de sol, peinture des locaux, aménagement de cuisines et des réfectoires, achat de mobilier et de matériel audiovisuel, sécurisation des accès

■ Prise en charge du traitement d'un maître de néerlandais afin d'assurer **l'enseignement du néerlandais** dans les écoles communales à partir de la 3ème année maternelle ;

■ Ouverture de la **crèche communale l'Ecoline à Bierghes** ;

■ Pérennisation du service des **accueillantes conventionnées** autrefois géré par la Crèche Soeurs Lucrèce et Louisa ;

■ Poursuite des **cours d'italien** gratuits dans les écoles en partenariat avec le Consulat d'Italie ;

■ Septième **cérémonie de remise des C.E.B.** pour l'ensemble des écoles communales ;

■ **Organisation de plaines de vacances** durant l'été afin de couvrir 7 semaines ;

■ **Fête des Bébés** ;

■ Organisation de **Délibère-toi** durant les jours blanc pour les adolescents.

Sports, culture et loisirs



■ Participation au **Trophée Commune Sportive** ;



■ Septième édition de **Quenast'ivales**, une grande fête populaire pour enfants à Quenast ;



■ Participation du service communal de Cohésion sociale à la mise en place du **Concerto à cinq Euros**, organisé par la Maison de Jeunes ;



■ Participation aux activités **Télévie** ;

■ Quatrième édition des **noces de porphyre** pour les couples fêtant 33 années de mariage ;

■ Création du **Projet Sport** de la MJ, en collaboration avec le PCS ;

■ Nouvelle approche participative pour les **Mérites Sportifs**.



■ Nouveau **Musée du Porphyre** dans l'Espace du Petit Moulin ;



■ Poursuite de l'**atelier d'initiation à l'informatique** organisé par le CPAS.

■ Réhabilitation de la **voie du RRR**

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE DU CPAS



Voilà qu'arrive l'hiver, souvent synonyme de froid ! Si vous éprouvez des difficultés à chauffer votre habitation, rendez-nous visite ! L'examen de votre situation vous permettra, par exemple, de savoir si vous entrez dans les conditions pour bénéficier d'une aide fédérale du Fonds Chauffage.

Vous pouvez, par ailleurs, également solliciter une de nos « aides énergie » en matière de mazout, chauffage, électricité ou eau : nous sommes à votre disposition pour vous aider au mieux.

Comme déjà annoncé, le CPAS a mis en place, de nouvelles permanences :

- collaboration avec « Actions Sociales du Brabant wallon » pour des problèmes relatifs à la médiation de dettes,
- collaboration avec « Effet médiation » pour la médiation de conflits,...

Elles sont mises en place pour vous aider au mieux dans votre quotidien. Passez donc à l'une de ces permanences pour toutes informations souhaitées.

Qui dit mois de décembre dit Saint Nicolas ! Comme nos plus jeunes, nos aînés ne seront pas oubliés et seront tous gâtés par le grand Saint qui, avec la participation du service extrascolaire communal et du Conseil Consultatif des Aînés, rendra visite aux résidents pour leur plus grande joie.

Avant de vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année, j'espère vous rencontrer nombreux au Marché de Noël organisé par notre Résidence d'Arenberg, le samedi 10 décembre prochain de 14 à 18h !

Il me reste donc à vous souhaiter d'ores et déjà de merveilleuses fêtes de fin d'année, dans la joie et la bonne humeur, de chaleureux réveillons et surtout une belle année 2017.

Sophie KEYMOLEN

UN JOB À TA PORTE



Pour Booster l'emploi local dans l'ouest du Brabant wallon

Le 7 février 2017, une nouvelle initiative verra le jour en matière d'emploi dans les communes de Braine-le-Château, Tubize, Ittre et Rebecq. Ensemble, avec leurs CPAS et en collaboration avec le Forem, elles organisent la matinée d'action « Un Job à ta porte », au stade Leburton à Tubize.

Pendant cette matinée d'action de 4 heures, employeurs et demandeurs d'emploi de l'ouest du Brabant wallon pourront se rencontrer pour satisfaire au mieux, nous l'espérons, leurs demandes respectives : trouver le candidat local idéal pour les uns, et l'emploi proche et rêvé, et parfois attendu depuis longtemps, pour les autres. Car « Un Job à ta porte » se veut bien plus qu'un simple salon de l'emploi : « Nous avons conçu cette initiative comme une véritable action de proximité pour nos concitoyens à la recherche d'un emploi et les entreprises locales, commerçants et indépendants à la recherche de collaborateurs motivés », précise Sophie Keymolen, Présidente du CPAS.

A l'origine de cette initiative, un constat : 3000 demandeurs d'emploi recensés sur les quatre communes de l'ouest du Brabant wallon. Et pourtant de l'emploi il y en a ! C'est le défi que veut relever l'action « Un job à ta porte » : les entreprises qui participeront en tant que recruteur devront remplir une seule condition, celle de proposer une opportunité d'emploi à court ou moyen terme.

Les candidats auront donc des possibilités d'entretiens d'embauche sur place. Pour autant qu'ils soient prêts, qu'ils aient tous les outils en mains pour satisfaire à la demande. Pour les y aider, ils pourront aussi s'inscrire ou s'informer auprès d'opérateurs de formation et d'insertion de la région. Mais ils pourront aussi se préparer, grâce à des ateliers organisés par le Carrefour Emploi Formation et la MIRE BW : comment rédiger un CV, une lettre de motivation, se préparer à un entretien d'embauche, ...

Et les employeurs présents auront aussi eu l'occasion, avant, de se préparer. En janvier, ils seront conviés à un lunch pour leur donner les meilleures informations sur la façon de mener à bien un recrutement, et seront accompagnés par un conseiller du Forem pour analyser leurs besoins, rédiger et diffuser l'offre et en assurer le suivi.

« Un Job à ta porte », c'est le mardi 7 février, de 9h à 13h au stade Leburton, Allée des sports 7 à 1480 Tubize. L'entrée sera gratuite. Et une garderie sera assurée pour les petits de 0 à 5 ans.

INTERVENTION DU FONDS SOCIAL CHAUFFAGE

Vous êtes peut-être dans les conditions pour en bénéficier...

Sur quels combustibles porte l'intervention ?

L'intervention porte sur la facture payée pour l'achat d'un combustible domestique (**gasoil de chauffage**) à la pompe ou en vrac dans l'optique de remplir une citerne à domicile), de **pétrole lampant** à la pompe et de **gaz propane en vrac** livré à domicile en grosses quantités (dans une citerne, pas en bonbonnes). La livraison doit être faite entre le 1er janvier et le 31 décembre.

Qui a droit à cette intervention financière ?

Catégorie 1 : les personnes bénéficiaires d'une intervention majorée d'assurance soins de santé.

A noter que le montant des revenus annuels bruts imposable du ménage est plafonné à 17.649,88 € majoré de 3.267,47 € par personne à charge.

(Pour être considérée comme une personne à charge, les revenus nets doivent être inférieurs à 3.120,00 € sans prendre en compte les allocations familiales et les pensions alimentaires pour enfants).

Dans les cas suivants, il n'y a pas lieu de faire une enquête sur les revenus :

- Lorsque le ménage est OMNIO ;
- Lorsque le ménage est composé d'une personne isolée (avec ou sans enfants à charge) bénéficiant du statut BIM ;
- Lorsque l'ensemble du ménage est BIM.

Catégorie 2 : les personnes à revenu limité, c'est-à-dire les ménages dont le revenu annuel brut imposable est inférieur ou égal à 17.649,88 €, majoré de 3.267,47 € par personne à charge. Le revenu cadastral non indexé (x3) des biens immobiliers autres que l'habitation du ménage est pris en compte.

Catégorie 3 : les personnes sur-endettées qui bénéficient d'une médiation de dettes conformément à la loi du 12 juin 1991 relative au crédit à la consommation ou d'un règlement collectif de dettes en vertu des articles 1675/2 et suivant du Code judiciaire et qui sont dans l'incapacité de payer leur facture de chauffage.

A combien s'élève l'intervention ?

Pour les combustibles livrés en grande quantité, l'allocation varie **entre 14 cents et 20 cents par litre** ; ce montant dépend du prix facturé du combustible. Plus le prix est élevé, plus l'intervention est importante. Le Fonds intervient pour un maximum de 1500 litres par période de chauffe et par famille.

Quels documents devez-vous transmettre ?

Vous devez au moins transmettre les documents suivants :

- une copie de la carte d'identité du demandeur
- une copie de la facture ou du bon de livraison
- lorsque vous habitez dans un immeuble à appartements, une attestation du propriétaire ou du gestionnaire avec le nombre de logements concernés par la facture
- pour la catégorie 3, une copie de la décision d'admissibilité ou de l'attestation du médiateur.

Si vous pensez être dans les conditions pour bénéficier de l'intervention du Fonds social Chauffage, merci de vous présenter à la Permanence le jeudi matin (entre 8h45 et 11h45) au CPAS, rue Docteur Colson, 1 à 1430 Rebecq .

Infos : Renaud Robette : 067/63.79.46

MARCHÉ DE NOËL À LA RÉSIDENCE D'ARENBERG



Re rendez-vous le samedi 10 décembre 2016 de 14h à 18h. Au programme : bar et dégustations diverses, plusieurs stands artisanaux ainsi que décorations et cadeaux réalisés avec nos résidents. Venez nombreux !

HANDICONTACT, NOUVELLE PROCÉDURE POUR VOS DEMANDES

Le service Handicontact vous informe de la nouvelle procédure en vigueur depuis le 01/07/2016 pour introduire une demande d'allocation pour personnes handicapées, carte de stationnement, attestation de reconnaissance d'handicap.

Vous avez la possibilité d'introduire vous-même la demande en ligne sur **myhandicap.belgium.be** en vous connectant avec **vosre carte d'identité électronique et votre code pin**.

Vous pouvez également introduire votre demande en vous rendant à la permanence organisée par notre CPAS tous les jeudis de 8h45 à 11h45. Veuillez-vous munir de votre carte d'identité, de votre n° de compte bancaire et du nom et prénom de votre médecin traitant. Pour plus de renseignements, vous pouvez joindre Madame Saelens, assistante sociale au 067/637435.

Vous pouvez également vous adresser au service social de votre mutualité.

Vous pouvez contacter la Direction générale – Personnes handicapées :

numéro gratuit : tél : **0800/98799**

Envoi d'un e-mail via le formulaire de contact disponible sur **www.handicap.fgov.be**

LA RÉGIE TECHNIQUE TRAVAILLE POUR VOUS :

Travaux réalisés :



- Restauration des monuments aux morts à Bierghes sur la Place Léopold Nuyttinck et à Quenast au Ripain,
- Remplacement des 16 panneaux d'affichage sur l'ensemble de la commune



- Réfection du rond-point Breda,



- Réfection du rond-point Zaman,



- Réfection du Chemin de Braine et Millecamps,



- Réfection du Sentier de la Senne,



- Réfection du Chemin du Stoquois.

Travaux en cours et à venir :



- Réfection de la route de Quenast,



- Réfection de la Drève Léon Jacques



- Réfection de la rue l'école entre le carrefour avec le Chemin de la Chaussée et le chemin du Bloquiau,
- Réfection de la rue de Ham,



- Marquages routiers ; acheminement pistes cyclables entre la N6 et la N7,

DEVOIR DE MÉMOIRE

Les élèves parrainent un Monument aux Morts



Les élèves de 6ème année primaire de l'Ecole Communale de Rebecq et de l'Ecole Libre St Géry ont participé, le lundi 17 octobre 2016, à la première cérémonie de parrainage de monument organisée par l'Administration communale en collaboration avec la FNC section Rebecq-Quenast.

Les élèves ont promis de veiller sur le monument et de transmettre le « Devoir de Mémoire » aux générations futures pour que plus jamais de telles atrocités ne se reproduisent. Ils transmettront cette mission, lors d'une cérémonie prévue vers le 8 mai, aux élèves de 5ème année qui prendront le relais pour une année entière.

Afin que chaque implantation scolaire puisse participer à cette initiative, il a été décidé qu'en 2017 l'Ecole Communale de Bierghes parrainera le monument de Bierghes et en 2018 l'Ecole des Petits Pas, située rue de Saintes, et la Petite Ecole Bleue de Germinal parraineront un monument quenastois.



NOUVEAUX COMMERCES

LAUR'CHIDEE

Massage pré natal et maquillage de grossesse

Laurence Bourguignon

Rue de l'Ecole, 91

067/37.02.49

MADemoiselle Chic

Prêt à porter neuf et accessoires pour femme

Nancy DE BRUYNE

Rue de Saintes, 36

0492/85.35.21

Show room ouvert les mercredi, jeudi et vendredi de 14 à 19h

PÉDICURE

Corine Lisart

Rue des Cendres, 31

0471/71.23.54

menart.lisart@gmail.com

MÉRITES SPORTIFS - LES RÉSULTATS

Le 15 octobre dernier, la Commune de Rebecq en collaboration avec le Conseil Consultatif des Sports remettait les Mérites sportifs, au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée au Hall Omnisports. Ce fut également l'occasion pour les clubs de présenter des vidéos et des démonstrations en live de leurs activités. Bref, une belle fête du sport dans une ambiance festive !

Les résultats

Mérite individuel



Mérite individuel – 1er place : Monsieur Gunter Fischer (1er à gauche), 2e place Monsieur Allan Bungeneers (5e en partant de la gauche), 3e place Marc Rotthier (2e en partant de la gauche)

Le Mérite individuel a été attribué à Gunter Fisher, marcheur du club La Godasse. Juste après la déclaration de son cancer des os et ses séances de chimio en mai 2011, Gunter entame le pèlerinage de St Jean Pied de Port à Compostelle. La route est dure et monte avec un dénivelé de 18% jusqu'à Roncevaux. Chaque jour une étape de 20 à 25 km pour terminer après 40 jours et 800km de marche. En mai 2014, Gunter participe à Bruxelles-Istanbul et s'arrête à Ryeka après 1.500km. Gunter ne prend pas part à des compétitions mais ses performances sont une victoire sur lui-même, sur l'adversité (sa maladie). Un bel exemple que le jury a tenu à récompenser.

La deuxième place revient à **Allan Bungeneers, en Country Line Dance**. La Line Dance est un type de danse en ligne qui correspond à la répétition d'une chorégraphie en changeant de sens. Allan a commencé à l'âge de 8 ans grâce à sa grand-mère qui lui a fait découvrir cette discipline. Actuellement, il donne cours de Line Dance et Country Dance à Tubize. Il a été notamment Champion d'Europe 2014 et 2015 et Champion du monde en intermédiaire à Kalkan. La troisième place revient à **Marc Rotthier, en billard au Cercle BC**. Ses principaux titres : vainqueur de la coupe du Brabant en 1981, champion de D2 en 1985, champion de l'entente en 1993.

Mérite équipe



Mérite équipe – Lauréat : 1e place - Ajax Rebecq

Le Mérite équipe a été attribué à l'AJAX (foot en salle, équipe de 5ème provinciale).

Les jeunes joueurs de cette équipe coachée par Sami Beeckman sont issus de l'excellente école de formation de l'Ajax. Ces derniers ne se sont pas contentés de remporter le titre de 5ème Provinciale. Ils ont montré leur écrasante supériorité en remportant tous leurs matchs. Un bel exploit.



Mérite équipe – 2e place : RUS rebecquoise (U14, U16, U17)

La deuxième place revient à la **RUS Rebecq, candidature de 3 équipes de jeunes (U14, U16, U17) champions dans leurs catégories respectives**. Quelle magnifique saison qui récompense une politique tournée vers la formation des jeunes, un encadrement et des entraîneurs de qualité.



Mérite équipe – 3e place : Tennisland – Messieurs 35 ans

La troisième place revient au **Tennisland Rebecq**, qui cette année encore a trusté les titres : 8 en tout ! Parmi ceux-ci, l'équipe Messieurs 35 ans qui remporte le titre de champion provincial et termine vice-championne de Belgique !

Prix de l'Espoir (-16 ans)



Mérite espoir – Lauréat : 1e place Quentin Mahauden (3e en partant de la droite), 2e place ex-aequo Kayma Mutach (4e en partant de la gauche) et Félix Roméo (3e en partant de la gauche)

Le Prix de l'Espoir a été attribué à Quentin Mahauden (15 ans), en Karaté Kumité (combat).

Elève au Karaté Club de Rebecq, Quentin a commencé le Karaté à l'âge de 5 ans. A 7 ans, il commence la compétition et termine 1er. Depuis 2013, il fait ses débuts en International avec des titres en Italie, Allemagne, Luxembourg. Depuis 2015, il est entré dans les élites et fait partie de l'Equipe nationale belge. Cette saison, il termine Champion de Belgique et 5ème au championnat d'Europe. Il est guidé par son papa Olivier (Senseï du club).

La deuxième place ex-aequo revient à :

Félix Roméo (15 ans) en tennis. Félix est classé B-15. Il est parvenu deux fois en demi-finale d'un tournoi européen en -16 ans. Félix est un des grands espoirs du Tennisland.

Kayma Mutach (11 ans), gymnastique artistique. Membre du Club Amplitude Rebecq, Kayma montre dès son premier essaie en gymnastique un talent inné. Malgré ses dix ans (âge tardif pour commencer la gymnastique), elle intègre rapidement un groupe de compétition avancé (div 5). Cinq mois plus tard, elle remporte le titre de championne Bruxelles capitale – BW (1ère sur 34 participantes) et termine 3ème au championnat Fédération francophone. Un bel espoir pour ce club dynamique.

Prix de l'Action sportive



Prix de l'Action Sportive - Lauréat : 1e place Monsieur Patrick Durez (4e en partant de la gauche), 2e place Monsieur Grégory Volclair (2e en partant de la gauche), 3e place Marc Dannau (1e en partant de la gauche)

Le Prix de l'Action sportive est attribué à Patrick Durez (arbitre). Patrick a commencé sa carrière arbitrale en 1988. En 1993, il siffle en 11ème Provinciale et en 1997 en 1ère Provinciale. En 2010, il choisit de continuer chez les jeunes. En 2015, il devient observateur du Brabant et formateur des arbitres. Continuité logique si l'on sait qu'il est instituteur, chef de plaine et chef de stage. Patrick dit de sa carrière arbitrale : « Les joueurs savaient que j'étais strict mais juste. Je n'ai donc jamais eu de véritables problèmes avec eux ». Ou encore : « Les arbitres sont souvent les bêtes noires des joueurs et du public car ils représentent l'autorité. Mais ils font de leur mieux et il serait bien de reconnaître leur travail plutôt que les critiquer », ce qu'a assurément fait le jury en lui attribuant ce prix !

Le deuxième prix dans cette catégorie revient à Grégory Volclair (tennis). Promoteur du Padel à Rebecq, Grégory a coaché victorieusement 2 équipes championnes du Hainaut et une équipe vice-championne francophone.

Le troisième prix dans cette catégorie revient à Marc Dannau (billard). Membre du Cercle BC, Marc est félicité pour ses 40 années de compétition, au cours desquelles il fut notamment champion de D2 en 1978, champion de l'entente, vainqueur de la coupe et la super coupe du BC Cercle...

Prix du Fair Play (Offert par l'ASBL Panathlon-Wallonie)



Prix du Fair-Play offert par le Panathlon (Monsieur Brouhon et Monsieur Marsille) : Ajax Rebecq

Ce prix particulier a été remis à l'équipe de foot en salle AJAX, pour un geste exemplatif du fair-play. Lors d'un Derby en DIV 3 Nat. et alors que le score était serré, l'arbitre a accordé à l'Ajax un but non valable. A la remise en jeu du ballon, l'équipe de l'Ajax est restée figée pour laisser l'adversaire marquer un but. Un bel exemple à suivre...

D'autres sportifs ont été également mis à l'honneur pour leurs résultats, même s'ils n'avaient pas présenté leur candidature à l'obtention d'un mérite.

JUDO

Maxence Prevost : champion de Brabant 2016, 3ème place championnat régional francophone, 5e place championnat de Belgique

Antoine Halconruy : Vice-Champion de Brabant 2016

Mélanie Desaegeher : grade de ceinture noire 2e DAN

Guillaume Delval : grade ceinture noire 1e DAN

Marc Libert : grade ceinture noire 1e DAN

Loïc Devroux : grade ceinture noire 1e DAN

Clément Roggen : grade ceinture noire 1e DAN

MOTO CROSS

Jeson Ducarme, 26 ans et son frère **Tim Ducarme,** 19 ans, pratiquent le moto cross. Jeson est atteint de la mucoviscidose depuis tout petit. Il se bat tous les jours contre sa maladie entouré de ses parents et de son frère mais cela ne l'empêche pas de pratiquer son sport favori depuis ses 14 ans et d'être respecté et de susciter l'admiration de tous au sein sa fédération. Tim a débuté la compétition très tôt, dès l'âge de 6 ans. Actuellement âgé de 19 ans, il roule avec une moto de 450cc. Inscrits tous deux depuis 2004 à la Fédération Promo Cross National Amateur qui prépare les jeunes pilotes au niveau national, ils concourent dans le Championnat de Wallonie et dans le championnat

de la FPCNA (Fédération Promo Cross National Amateur) dans lequel ils sont classés respectivement 10ème sur 48 pour Jeson en junior mx2 (moto de 250 cc pour + de 18 ans) et 8ème sur 31 pour Tim dans la catégorie Juniors mx2 (moto de 450 cc)

GYMNASTIQUE:

Amandine Briffoz, Célia Vecchiato, Janna Mekouar, Eryn Laurent

Agées de 8 ou 9 ans, elles participent aux compétitions «Jeunes gymnastes» organisées par la Fédération francophone de Gymnastique. Le programme Jeunes a pour objectif de préparer au mieux toutes les gymnastes nées en 2007 et après à leur future carrière compétitive en gymnastique.

Il n'y a pas de classement mais le but est une préparation à la division 3. Ces gymnastes s'entraînent 10h par semaine.

TENNIS

I Dames 25 ans : championnes du Hainaut

I Messieurs 45 ans : champions du Hainaut

I Messieurs 55 ans : champions du Hainaut

I Messieurs division 8 : champions du Hainaut

I Jeunes filles moins de 14 ans : championnes du Hainaut et championnes AFT

I Jeunes filles moins de 12 ans : championnes du Hainaut

I Jeunes filles moins de 10 ans : championnes du Hainaut

TROPHÉE COMMUNES SPORTIVES :

26^{ÈME} PLACE AU GÉNÉRAL, 8^{ÈME} PLACE DANS LA CATÉGORIE B



La Commune de Rebecq a participé le septembre dernier au Trophée des Communes sportives qui se déroulait cette année à

Sur 63 communes participantes, notre équipe a terminé à une honorable 26^{ème} place, avec un total de 792 points. Un autre classement est effectué par catégorie, afin de ne pas pénaliser les petites communes par rapport aux grandes villes. Rebecq est versé dans la catégorie B

(entre 10.000 et 20.000 habitants) et termine ainsi à la 8^{ème} place sur 20 communes inscrites en catégorie B.

On peut noter au passage de belles performances individuelles : la 4^{ème} place féminine en jogging, la 10^{ème} place sur 48 pour notre équipe de tennis de table. Les autres équipes (mini-foot, natation, VTT, jogging, badminton, pétanque) n'ont pas démerité, loin de là, et l'ambiance de fête et de sportivité était au rendez-vous.

Voici la liste complète de l'équipe rebecquoise en lice, sous la coordination de Grégory Hemerijckx :

Jogging : Demoulin Olivier et Glibert Laetia

Natation : Mekaouar Mehdi et Harrie Sophie

VTT : Wasterzak Frédéric et Gailly Quentin

Minifoot : Berti Kenny, Hemerijckx Grégory, Dysseleer Raphaël, De Zan Jonathan, Giannone Salvatore, Ferraro Antonio, Stalmans Gaetan, Beeckman Charly, Tondeur Olivier

Pétanque : Bodson Philippe, Vankildonck Philippe

Tennis de table : Jenquin Jacques, Vandorp Mariette

Badminton : De Witte Roland, Civilio Sandrine

Enfin, notons que dans l'épreuve du Tir à l'arc, réservée aux Echevins des Sports des communes participantes, Jean Paul Denimal termine 18^{ème} sur 63.

NOS ÉCOLES

La Commune de Rebecq compte 5 écoles fondamentales, réparties en 7 implantations. Près de 1000 enfants sont scolarisés dans notre commune, où ils bénéficient d'un enseignement de qualité.



École communale maternelle et primaire de Bierghes :

Rue Caporal Trésignies, 13 - 1430 Rebecq

02/395.61.67

Directrice: Mme GOOSENS Joëlle

Directrice f.f. : Mme FLAMENT Sabine



École communale maternelle et primaire de Rebecq (sur deux sites) :

■ de la classe d'accueil à la 2^{ème} primaire :

Ruelle Al'Tache - 1430 Rebecq.

067/63.79.13

Directrice: Mme GOOSENS Joëlle

Directrice f.f. : Mme FLAMENT Sabine

■ de la 3^{ème} à la 6^{ème} primaire :

Rue du Montgras, 36 - 1430 Rebecq.

067/63.79.21

Directrice: Mme GOOSENS Joëlle

Directrice f.f. : Mme FLAMENT Sabine



PATRICIA VENTURELLI ECHEVINE DE L'ENSEIGNEMENT

QUELQUES QUESTIONS...

De quelle manière la Commune investit-elle dans l'enseignement ?

Nous offrons de nombreux services à tous les enfants scolarisés dans nos écoles, qu'il s'agisse de l'enseignement communal ou libre, comme par exemple : le potage quotidien gratuit, la possibilité d'utiliser un Hall Omnisports de qualité, le transport des élèves vers la piscine ou le Hall Omnisports grâce au car communal, une intervention financière pour que chaque élève puisse voir un spectacle par an au théâtre (en collaboration avec le Centre Culturel), des cours de musique... Nos écoles fournissent également de nombreux services aux parents, ainsi que le car pour s'y rendre : des études encadrées gratuites après les cours pour effectuer les devoirs dans de bonnes conditions, des repas chauds équilibrés et adaptés aux besoins nutritionnels des enfants, des sorties pédagogiques...

Et plus spécifiquement pour les écoles communales ?

En ce qui concerne l'enseignement communal dont nous avons la charge, nous dégageons des moyens importants pour aider au maximum les enseignants dans leurs classes : des périodes prises en charge pour dédoubler les groupes trop grands, des fournitures scolaires et des manuels gratuits, des cadeaux de qualité pour les remises des prix... Nous investissons également dans les bâtiments, leur rénovation et leur entretien. Nous refaisons par exemple une à une les cours de récréation, avec des espaces différenciés, des jeux au sol, du mobilier...



École communale maternelle et primaire de Quenast-Germinal :

Cité Germinal, 18a -1430 Rebecq

067/63.65.19

Directrice : Mme JONGEN Emmanuelle



École communale maternelle de Quenast (sur deux sites):

■ **Maternelle** : Les Tourterelles - Rue Maurice Lange 1430 Rebecq
067/63.79.22

Directrice : Mme JONGEN Emmanuelle

■ **Primaire** : Les Petits Pas - Rue de Saintes, 1 -1430 Rebecq
067/63.65.17

Directrice : Mme JONGEN Emmanuelle



Ecole Libre Saint Géry Rebecq.

Rue Parmentier 5 – 1430 Rebecq

06763.69.02

Directrice : Mme RENDA Marie-Ange

LE PROJET NÉERLANDAIS

Depuis la rentrée scolaire, tous les enfants des écoles communales bénéficient de cours de néerlandais à partir de la troisième année de maternelle. Une heure par semaine en troisième maternelle, première et deuxième primaire, deux heures en troisième et quatrième primaire et quatre heures en cinquième et sixième primaire. Il s'agit d'un projet mis en place par la Commune pour favoriser l'apprentissage de la deuxième langue nationale dès le plus jeune âge.

UN SEUL SITE INTERNET POUR TOUTES VOS ÉCOLES



www.rebecq-ecoles.be

Vous y découvrirez toutes les informations utiles : les éphémérides, les actualités, la présentation des équipes, les projets pédagogiques... N'hésitez pas à le consulter régulièrement pour tout savoir sur la vie de votre école.

ENSEIGNER LES VALEURS CITOYENNES

L'objectif du nouveau cours de citoyenneté

Depuis le 1^{er} octobre, les élèves des établissements d'enseignement public officiel bénéficient d'un nouveau cours de citoyenneté, à raison d'une heure par semaine. Ces cours de citoyenneté sont dispensés par des maîtres spéciaux (qui enseignaient auparavant la morale ou un cours de religion), qui ont dû suivre pour ce faire une formation de 20 heures à la neutralité, afin d'apprendre l'aspect historique de la neutralité en Belgique mais aussi les aspects pratiques sur la manière d'enseigner aux enfants, de manière neutre. Durant ces cours de philosophie et citoyenneté, les élèves seront formés aux principes élémentaires de la vie en société. Il leur sera demandé de prendre position de manière argumentée ou encore de comprendre les principes de la démocratie. L'objectif final étant de développer l'aspect critique du jeune et de favoriser le dialogue entre les différents courants philosophiques, afin de faire émerger et développer chez chacun des valeurs citoyennes.

UNE AIDE AUX DIRECTIONS : LE SERVICE ENSEIGNEMENT

Le Service communal Enseignement a été conçu pour décharger les directions d'écoles d'un grand nombre de tâches administratives, afin de leur permettre ainsi de se concentrer davantage aux aspects pédagogiques de leur travail, développer le relationnel avec les parents, et apporter une aide concrète aux équipes éducatives. En effet, la charge administrative liée à l'enseignement est colossale, et elle ne peut pas s'effectuer au détriment de la qualité pédagogique.

TRIBUNE POLITIQUE

Le R.O.I. du Conseil communal prévoit l'édition d'un bulletin d'informations communal, le présent Rebecq à la Une, qui paraît au minimum 5 fois par an et peut être complété de numéros spéciaux en fonction de l'actualité. Ce journal communal comprend toute information d'intérêt communal, ainsi que les communications des membres du Collège communal dans l'exercice de leurs fonctions.

Le Conseil communal a décidé d'ouvrir une tribune politique dans les pages du journal communal, accessible aux groupes politiques démocratiques représentés au Conseil communal.



Les modalités pratiques sont les suivantes:

les groupes politiques démocratiques ont accès à chaque édition du bulletin communal à l'exception des numéros spéciaux et à l'exception de la période électorale communale, dans la rubrique «Tribune politique thématique»;

les groupes politiques démocratiques disposent d'un égal espace d'expression et du même traitement graphique;

chaque groupe peut transmettre son texte, limité à 1600 caractères espaces compris;

l'insertion des articles est gratuite pour les groupes politiques concernés.

Il n'y a pas une seule mobilité mais bien un grand nombre de mobilités à coordonner et harmoniser pour des déplacements de tous en sécurité, qu'il s'agisse des automobilistes, des poids lourds, des cyclistes, des piétons... En effet, aujourd'hui, tout le monde se déplace, souvent en même temps, pour se rendre au travail ou à l'école, pour s'alimenter, pour se promener tout simplement. Les routes doivent être partagées et ne sont pas toujours adaptées à de telles fréquentations.

Nous travaillons sur plusieurs axes : d'une part, rénover et entretenir les infrastructures existantes (nous avons par exemple réasphalté de nombreuses voiries vétustes), d'autre part imaginer de nouvelles manières de partager la route. Nous avons établi un PCM (Plan Communal de Mobilité) qui réfléchit à long terme aux meilleures façons de penser la mobilité pour le futur : comment désengorger les centres, comment établir des itinéraires de transit, comment améliorer le stationnement et rationaliser celui-ci, comment laisser une place à chaque usager, quel que soit son mode de déplacement.

La mobilité est un enjeu crucial dans les années à venir, on peut le constater par exemple chaque fois qu'un ou plusieurs chantiers viennent perturber les habitudes et dévier le trafic. Très vite, la route s'engorge et l'énervernement n'est jamais loin, tant nos vies sont calculées à la minute, dans un monde où le temps est devenu de l'argent. Ensemble continuons à travailler pour une mobilité plus fluide, en toute sécurité, dans le respect de chacun.

Dimitri, Patricia, Léon, Jean-Paul, Grégory, Patrick,
Nathalie, Lorraine, Gilbert, Alain et Chantal.
www.actioncommunalerebecq.be

Parler de mobilité c'est parler de ralentissements subis en voiture, de difficultés à trouver du stationnement et de mobilité douce.

Le trafic dans nos villages est impacté par 4 paramètres :

- Déplacement vers lieu de travail, en dehors de la commune
- Déplacements dans la commune
- La structure de l'habitat des centres de villages, rarement pourvu de garage, dont les occupants possèdent plus d'un véhicule.
- Trafic importé de communes voisines pour rejoindre la E429 ou par les camions à destination des Carrières

Pour les premiers, selon la situation, l'utilisation des transports en commun, le co-voiturage peuvent réduire le nombre de véhicules et les nuisances.

Pour les seconds, plusieurs alternatives à la voiture, selon l'éloignement :

- le déplacement à pied/à vélo. Pour ce dernier, le marquage du déplacement cyclable entre la N6 et N7 sécurisera les cyclistes (en cours de réalisation)
- une utilisation optimale des parkings à l'entrée de nos centres de villages permet de réduire le trafic local

Des mesures structurelles pour certaines voiries étroites, déjà occupées par le stationnement des riverains, pourraient améliorer la fluidité du trafic. Ce type de décision, liée aux moyens de limiter la vitesse, ferait l'objet d'une consultation large des riverains.

Quant au dernier point, le remplacement, à terme et bien pensé, de la Drève Léon Jacques devrait délester nos centres du trafic concerné.

Les solutions plurielles retiennent notre attention. L'évolution de notre habitat et nos moyens financiers, forts sollicités pour l'entretien des voiries, nous obligeront à être inventifs !

Axel Demol, Hervé Meersschaut, Philippe Hauters, Michel Tondeur, Sophie Keymolen, Cédric Debroe
www.mrrebecq.be

THÈME CHOISI PAR LE CONSEIL COMMUNAL : LA MOBILITÉ

Ces textes/articles:

ne peuvent en aucun cas interpellier ou invectiver nominativement qui que ce soit;

ne peuvent en aucun cas porter atteinte au personnel ni aux services communaux;

doivent respecter les réglementations en vigueur, notamment en matière de droit au respect des personnes, de droit au respect de la vie privée, en

matière de droit d'auteur et de propriété intellectuelle, de protection des données personnelles;

doivent mentionner nominativement leur(s) auteur(s);

être signés par la majorité des membres du groupe politique porteur du texte.

Par ailleurs, les textes doivent respecter le thème préalablement défini par le Conseil communal, et ce afin de permettre au lecteur de comparer les points de vue.



Une société humaine doit correspondre avec son entourage afin de progresser. La mobilité est un élément de cette communication.

A Rebecq, c'est la même chose, les citoyens ont le droit de se rendre d'un point à l'autre en phase avec l'environnement qui les entoure.

Au Re Nouveau, nous pensons qu'il est primordial de penser avant tout à la problématique des trottoirs, dont beaucoup ne permettent pas de circuler en sécurité. Si la configuration des voiries empêche de les agrandir, il devient urgent d'offrir à ceux qui les empruntent, une surface décente, et non un parcours chaotique sur lequel il est dangereux de s'aventurer. Cela vaut également pour ceux qui sont régulièrement recouverts de feuilles et de boues, ce qui présente le danger de tomber et de se blesser. Il suffirait d'un nettoyage régulier...

Notre commune est un relais entre la route de Braine-le-Comte et l'autoroute E429. Cet état engendre un accroissement de la circulation aux heures de pointe. Si on ne fait rien maintenant, nous risquons d'avoir des gros problèmes de mobilité dans le centre du village. En pensant à la prochaine suppression de la drève Léon Jacques, on est en droit de s'inquiéter des futurs engorgements de la circulation dans notre commune. A notre avis, il serait judicieux de réunir les différents acteurs afin d'essayer d'entrevoir les solutions qui permettraient d'envisager le règlement de ce problème qui se posera d'une manière plus urgente, si on n'y réfléchit pas dès à présent.

Quant à nos chemins de campagne que de nombreux marcheurs empruntent toujours avec le même ravissement, il est essentiel de prévoir leur entretien régulier. Un plan des promenades, des sentiers et chemins de randonnées serait très bien accueilli par un public désireux de découvrir, tant à pied qu'à vélo, les beaux coins de notre commune.

Marino, Jean-Lou, André, Manu, Martine, Micheline, Paul, Sylviane, Marie-Thérèse, Alain, Julie & Arnaud

www.re-nouveau.eu

Pour une vision de la mobilité qui dépasse la Commune.

Les déplacements domicile – travail sont importants. Il y a aussi d'autres déplacements effectués dans le cadre des loisirs, pour se rendre auprès des ami-e-s et de la famille, rejoindre les hôpitaux, s'approvisionner, travailler en horaires décalés... Autant d'approches qui sont peu prises en compte par les divers bureaux d'étude voire absentes des Plans Communaux de Mobilité (PCM).

Se déplacer, c'est aussi se trouver dans un espace public, s'y sentir admis en sécurité, confortable. ECOLO Rebecq préconise d'investir d'abord dans les modes de mobilité douce afin d'infléchir la pression du trafic automobile.

Nos priorités pour Rebecq améliorer la qualité et la fréquence des liaisons en transports en commun améliorer le réseau cyclable et pédestre diminuer l'autosolisme et encourager le covoiturage accorder une attention toute particulière aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) et renforcer la participation citoyenne

Une attention toute particulière doit être portée sur la suppression de la Drève Léon Jacques (liaison N6/ Maison du Peuple). Total du trafic journalier moyen de 4 H 00 à 21 H 00 7035 véhicules.

(Sources: Données SPW)

Dans les projets bienvenus, une liaison cycliste Quenast – Tubize en site propre et la signalisation des chemins et sentiers publics pour favoriser les déplacements doux.

Vous avez certainement remarqué le marquage d'une piste cyclable reliant la N6 à la N7 c'est un bon début, mais il reste un travail considérable concernant la mobilité tous azimuts.

Christian Mahy Pour la locale Ecolo de Rebecq

www.ecolo.rebecq.be

<https://www.facebook.com/ecolo.rebecq>

LE BUS DE POINTCULTURE À REBECQ



Le PointCulture mobile 1 (anciennement discobus de la Médiathèque) vous accueille à REBECQ le vendredi des semaines impaires de l'année, de 14h30 à 15h30, Rue du Pont (ancienne gare) : www.pointculture.be - onglet « Nous trouver ».

Le bus de PointCulture vous propose un vaste choix de dizaines de milliers de titres de musique, films et jeux, en accès direct et sur commande, à emprunter à un tarif très démocratique, avec le forfait Curioso.

Il y en a de tous les genres, pour tous les goûts, des dernières nouveautés aux grands classiques, jusqu'aux auteurs les plus pointus.

Mais PointCulture, au-delà du prêt de médias, c'est aussi tout un réseau visant à promouvoir la créativité de la Fédération Wallonie-Bruxelles et où sont organisées des animations autour de grandes thématiques, des rencontres avec des artistes (musiciens, cinéastes, ...), des enregistrements d'événements...

L'équipe du bus de PointCulture vient également à la rencontre des élèves des écoles primaires pour leur proposer des animations qui posent un regard différent et ludique sur des thèmes divers, à travers les supports musicaux et cinématographiques <http://pointculture.be/service-educatif/animations> et <http://pcm1.pointculture.be/animations-scolaires/>

L'entrée est libre. Au plaisir de vous y accueillir.

Pour tout renseignement :

Téléphone : **02/737.19.66** (le mardi de 10h à 16h)

Courriel : pcm1@pointculture.be

Site local : <http://pcm1.pointculture.be/>

Facebook : **PointCulture mobile 1**

Site général : www.pointculture.be

PointCulture : votre point de rencontre avec la culture

Un service soutenu par votre Administration communale, la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Loterie Nationale



URBANISME

Intermarché à Bierghes : Permis modificatif octroyé

Début 2011, la demande de permis d'urbanisme relative à l'implantation d'un Intermarché à Bierghes, le long de la chaussée d'Enghien, était arrivée en bout de procédure et s'était soldée par un refus. Le permis d'urbanisme, sollicité par la société Immo Aval Belgium SA, a finalement été octroyé en recours par le Gouvernement wallon en 2015.

En avril 2016, la société Immo Aval Belgium s.a. a introduit une nouvelle demande de permis d'urbanisme pour modification du permis octroyé en 2015.

Les modifications portent sur l'agrandissement du sas d'entrée et la création d'un auvent dans le prolongement du sas d'entrée, la modification de l'aménagement intérieur, des façades (sorties de secours déplacées) et des enseignes, l'aménagement sur le côté sud-ouest d'une rampe d'accès plutôt qu'un escalier et enfin la suppression du quai de déchargement pour permettre les livraisons à plat.

Le dossier a été soumis à enquête publique. Suivant un avis favorable du Fonctionnaire Délégué, sous réserve de respecter les remarques émises par le Collège communal de Rebecq, à savoir **procéder à la plantation d'une haie aux abords de la limite du parking arrière et du début de la zone agricole à l'identique de celle déjà prévue dans les plans et la description du projet et ce, de chaque côté de la parcelle, le permis a été octroyé en juillet 2016. Les travaux ont débuté dès le mois d'août 2016.**

SOTRABA – Rue Dr Colson 112 : OCTROI de permis

Après un premier refus de permis (janvier 2016), la s.a. SOTRABA, ayant tenu compte des arguments de refus (mobilité, stationnement, ...), a introduit une nouvelle version du projet de démolition de l'habitation et de ses dépendances afin d'y construire un immeuble de 9 logements, 8 places de parking dans l'immeuble et 12 places de parking situées à l'arrière. Ce dossier a été soumis à enquête publique et à l'avis de la Commission Consultative de l'Aménagement du territoire et de la mobilité (CCATM). Suivant un avis favorable du Fonctionnaire Délégué, le Collège communal de Rebecq a octroyé le permis pour les aménagements tels que demandés (juillet 2016). En application de l'article 128 du Code wallon (CWATUP), des charges d'urbanisme ont été intégrées au dossier. Il s'agit d'une contribution financière d'un montant de 30.000 € à charge du demandeur pour financer en partie les travaux de réaménagement de la voirie située à proximité immédiate de la future construction, dans ce cas-ci, la rue Dr Colson.

DES ÉLUS ET DES CITOYENS TRAVAILLENT ENSEMBLE AU DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNE !



Depuis le 15 septembre, la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) de Rebecq est en place. Il s'agit d'une commission comprenant 60 Rebecquois et Rebecquoises issus d'horizons différents. La CLDR est chargée de réfléchir aux grands défis qui attendent l'entité dans les années à venir. Elle définira avec la Commune différents projets d'envergure pour y répondre. L'ensemble sera consigné dans un document appelé Programme Communal de Développement Rural (PCDR) qui permettra notamment à la Commune d'obtenir des moyens financiers pour réaliser les projets. La CLDR a la particularité de mêler habitants et élus, en effet elle comprend 50 citoyens et 10 représentants du Conseil communal. Elle est également chargée d'être un relais entre la population et la Commune.

Concrètement, la CLDR a maintenant commencé son travail de réflexion pour la définition des objectifs et projets prioritaires de développement sur le territoire communal.

En pratique...

■ Les documents principaux relatifs à l'élaboration du PCDR de Rebecq seront progressivement mis en ligne sur le site internet communal ([documents utiles de l'Opération de développement rural](#)). Vous pouvez déjà consulter une synthèse de la phase de consultation de la population, une analyse et un diagnostic du territoire et les enjeux de développement de Rebecq.

■ Intéressés d'être tenus informés sur les étapes importantes de l'Opération de Développement Rural ? Inscrivez vous à notre mailing list en envoyant un mail à

l'organisme d'accompagnement (Fondation Rurale de Wallonie, n.bosmans@frw.be).

- Une remarque, une question ?
 - Contactez l'organisme d'accompagnement de développement rural de Rebecq : Fondation Rurale de Wallonie (www.frw.be ; Nicolas Bosmans : n.bosmans@frw.be; 010 237 800)
 - Un membre de la CLDR habite certainement près de chez vous.

Les membres de la CLDR : Jean-Paul Denimal, Philippe Hauters, Grégory Hemerijckx, Paul Jaspers, Sophie Keymolen, Dimitri Legasse (Président), Marino Marchetti, Emmanuel Regibo, Patricia Venturelli, Jean-luc Wouters, Christian Mahy (observateur), Daniel Baligand, Michel Baudhuin, Luc Becqué, Valdo Buscarlet, Marie-Christine Coché, Roger Cocquempot, Philippe Crampagne, Aurore de Montpellier, Daniel De Wolf, Laetitia De Wolf, Marie-Thérèse Dehantschutter, Sophie Deltenre, Martine Denoose, Maryvonne Dumaine, Julie Eeckhoudt, Paul Fixelles, Jean-Claude Flémal, Hélène Ghem, Patrick Ghem, Marc Goethals, Jean-Remy Grimmelprez, Christophe Helemans, Yannick Heselmans, Jean-Pierre Jacobs, Léon Marie Jadin, Eliane Keppens, Caroline Laurent, Gérard Legrain, Liliane Lins, Saverio Mangione, Daniel Mattelaer, Etienne Mayeur, Philippe Michel, Dominique Moxhet, Dominique Parein, Thomas Petit, Mario Recchia, Myriam Renard, Laurence Rosier, Caroline Salvé, Joel Scuttenaire, Aude Van de Velde, Francis Van Der Maren, Oscar Vanderkelen, Francis Venderick, Axelle Wambersy, Dieter Wiegand, Alain Zegers, Fabian Zoccolo



DISTRIBUTION GRATUITE D'ARBRES CE 26 NOVEMBRE AU PETIT-MOULIN D'ARENBERG

Chaque année, le Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) de Rebecq organise une distribution d'arbres à l'occasion de la semaine de l'arbre. Entre 1000 et 1500 plants d'arbres sont ainsi distribués gratuitement chaque année aux habitants de Rebecq avec des conseils quant au choix des essences en fonction des attentes et de l'espace disponible.

Au vu de la demande des citoyens lors des précédentes éditions, et afin de répondre au mieux à celle-ci tout en favorisant les espèces indigènes et mellifères, il a été décidé que le choix des essences sera axé sur des fruitiers, des arbustes de haies et quelques arbres dont l'Erable (arbre à l'honneur cette année).

En parallèle à la distribution d'arbres, d'autres activités sont prévues sur le site :

- Stand d'information sur la plantation et la coupe des arbres ;
- Stand d'information et de démonstration sur le compostage à domicile par les Guides Composteurs de Rebecq : jeux, outils didactiques et documentation accessible au public ;
- Promotion du pressage de pommes et dégustation gratuite du jus de pommes par des membres du PCDN en vue de sensibiliser les visiteurs à l'utilisation de leurs pommes et à l'intérêt de la préservation des vergers.

Informations pratiques :

de 10 à 13h au Petit-Moulin d'Arenberg

Renseignements :

Service Environnement de la commune :

067/28.78.42 ou environnement@rebecq.be



LA ZONE DE POLICE SUR LE NET

Découvrez www.policeouestbrabantwallon.be, le nouveau site de votre police locale. Vous y trouverez toutes les informations utiles et de nombreux conseils à appliquer au quotidien, pour plus de sécurité.

La Zone de Police Ouest Brabant wallon est également présente sur Facebook, où une page vous informe en instantané. Bien entendu, cette page est uniquement un moyen d'information et non un moyen pour vous de contacter la Police pour un problème.

Si vous désirez déposer une plainte ou faire appel aux services de Police, nous vous invitons à contacter le 101 en cas d'urgence, ou le 02/367.27.00 (24h sur 24, 7 j/7). Vous pouvez également vous présenter soit à la division centrale, chaussée de Mons 475, 1480 Tubize (ouverte 7/7j & 24/24h), soit dans l'antenne de proximité de Rebecq, ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h, ainsi que le mercredi de 13h à 19h (téléphone : 067/41.12.20).

4 GÉNÉRATIONS DE FILLES !



Simone (née en 1948), Véronique (née en 1971), Jennifer (née en 1995) et enfin Chloé (née en 2013) nous ont envoyé un portrait de famille, montrant 4 générations de filles à Rebecq. Si vous aussi souhaitez partager vos lignées exceptionnelles, n'hésitez pas à nous adresser vos photos à l'adresse suivante : sarah.berti@rebecq.be et elles trouveront peut-être leur place dans un prochain numéro !

FIN DE L'EXPLOITATION DU CHENIL

« LES SEIGNEURS DE LA MER »

Le permis d'environnement du Chenil situé à la rue Thiembecq est arrivé à échéance en mars dernier. L'exploitant s'était engagé, vis-à-vis des riverains concernés, à ne pas réintroduire de demande de permis. Il a respecté ses engagements et l'activité a bel et bien cessé. Le Service Environnement de la Commune s'est d'ailleurs déjà rendu sur place et une nouvelle visite est prévue avant la fin de l'année afin de contrôler le suivi des travaux de démontage partiel des installations. À noter que le comité de suivi du Chenil, dont l'existence est conditionnée par celle d'un permis d'environnement, est donc lui aussi dissous.

TRANSFERT DU COMITÉ DE SUIVI DES CARRIÈRES DE BIERGHES VERS ENGHEN

Suite à l'octroi, fin 2015, d'un permis unique autorisant l'extension de la zone d'extraction sur le territoire d'Enghien, le comité de suivi de la S.A. Carrières Unies de Porphyre a été transféré au Centre administratif de la Ville d'Enghien qui en assurera désormais la responsabilité administrative. Malgré ce transfert, il reste prévu que soient désignés des représentants rebecquois, élus communaux et riverains, en tant que membres de ce comité. À ce titre, un appel à candidature a d'ailleurs été lancé parmi les habitants des rues situées aux abords des carrières.

DEMANDE DE PERMIS D'ENVIRONNEMENT POUR LES CARRIÈRES DE BIERGHES

La S.A. Carrières Unies de Porphyre a introduit une demande de permis d'environnement ayant pour objet l'élargissement de l'horaire de chargement des camions transporteurs clients. La tranche horaire autorisée s'étend de 6h à 18h, du lundi au vendredi. La tranche horaire demandée s'étend de 4h30 à 20h, du lundi au vendredi, soit un élargissement d'1h30 en début de journée, durant la période dite « de nuit » et 2h en fin de journée, durant la période dite « de transition ». Une enquête publique a été effectuée sur les territoires de Rebecq et d'Enghien afin de recueillir les observations et réclamations des riverains. La Région a également sollicité, en parallèle, les avis de différentes instances spécialisées et nous a remis un rapport de synthèse. C'est sur base de tous ces éléments que le Collège communal de Rebecq remettra sa décision à la fin du mois de novembre ; le Fonctionnaire Technique (FT) ayant estimé qu'il était l'autorité compétente. Une fois la décision prise et en fonction de la teneur de la décision, tant le demandeur, que les tiers justifiant d'un intérêt, ainsi que le FT peuvent introduire un recours. Le délai pour introduire un recours est de 20 jours à partir du 1er jour d'affichage de la décision. Infos : Service Environnement 067/28.78.11

LE CLIMAT À REBECQ

L'IRM (Institut Royal de Météorologie) a publié des statistiques relatives au climat pour chacune des communes belges. À Rebecq, nous avons une température moyenne annuelle de 10°, avec des maxima moyens de 23° en juillet et août, et les températures les plus froides en février où le thermomètre s'élève en moyenne à 0,1°. Le vent souffle en général en direction du sud-ouest, et nous vivons environ 15 jours d'orage par an, ainsi que 14 jours de neige. L'ensoleillement moyen n'est pas optimum, avec moins de 2 heures par jour d'ensoleillement en février et à peine 6 heures en période estivale. Et si certains font parfois grise mine, c'est peut-être parce que nous comptons une moyenne de 137 jours de pluie par an dont 23 jours avec des précipitations de plus de 10 mm par jour !

AGENDA (SUITE)

DÉCEMBRE (SUITE)

S 10 | D 11

GRAN FET POU YOU

Organisée par Ayitimoun
À la Salle communale de Quenast

D 11 | 10h-12h

CONFÉRENCE HORTICOLE

Organisée par le Cercle Royal Horticole Et petit élevage de Rebecq | À l'Ancienne Gare
Infos 02/395.66.97 ou 0479/65.95.94

L 12 | 9h-15h

ATELIER DECO

Rénovation de vieux meubles avec Peinture ancienne naturelle à la caséine. Organisée par l'asbl Le Coq Hardi. À la Salle de l'Ancienne Gare
Infos : 0475/37.72.15

Me 14 | de 10h à 11h

ANIMATION LECTURE

Pour enfants de 0 à 3 ans
Organisée par la Bibliothèque communale
Dans les locaux des consultations ONE
Rue des Sauniers
Gratuit – sans réservation
Infos : 067/63.62.25

Me 14 | 14h

RENCONTRE JEUNES AÏNÉS

À la Salle de l'Ancienne Gare
Entrée et goûter gratuits

ÉTAT CIVIL

19

ILS SONT ARRIVÉS EN AOÛT (SUITE),



Eileen WIXEL, née le 7 août, chez Sarah De Mailly et Xavier Wixel

Ishema KWITONDA, née le 8 août, chez Assumpta Nyirabakoza et Thaddée Kwitonda

EN SEPTEMBRE,

Lucide BARAKETSE NZASIGIRANDE, née le 1^{er} septembre, chez Jacqueline Muhawenimana et Alain-Fidèle Baraketse Nzasigirande

Louis WAUTIER, né le 4 septembre, chez Virginie Clerfayt et Nicolas Wautier



Avah CHANTEUX, née le 14 septembre, chez Sarah Mommaerts et Pascal Chanteux

Liam ROSIER, né le 14 septembre, Audrey Batens et Gilles Rosier



Maxine WAUTHIER, née le 16 septembre chez Wendy Carton et Maxime Wauthier

Liam GILLISSEN, né le 21 septembre, chez Mushira Mohamed Elkheir et Luc Gillissen

Julian VANDERMEULEN, né le 23 septembre, chez Stéphanie Doria Tilleux et Andy Vandermeulen

Lucy DENIS, née le 24 septembre, Stéphanie Walschaerts et Christophe Denis

Mil PLANTEFEVE-CASTRYCK, né le 25 septembre, chez Emily Creemers et Jens Plantefève-Castrick



Renée LEUNENS, née le 27 septembre, chez Nela Carremans et Pieter Leunens

Monica ZONNEDDA, née le 29 septembre, chez Mélanie Vila Gomez et Piero Zonedda

Nomi BONTRIDDER, née le 30 septembre, chez Aurélie Bruno et Kim Bontridder

EN OCTOBRE,

Valentina PAULUZZI, née le 1^{er} octobre, chez Marie-Eve Audois et Romain Pauluzzi

Jeanne QUEVIT, née le 10 octobre, chez Alix Descamps et Melvin Quévit

ILS SE SONT MARIÉS

EN SEPTEMBRE,

Le 3, Manon Kips et Nicolas Van den Broeck

Le 3, Anja Van Belle et Tony Van den Bulcke

Le 3, Catherine Martel et Ludovic Piedfort

Le 10, Sven Emmerechts et Veronique De Coster

Le 16, Fabienne De Sadeleer et Luc Picalausa

Le 17, Alison Lombaerts et Thibault Coene

Le 22, Jennifer van Soest et Nico Laermans

Le 24, Florence Ducci et Frédéric Avengazar

ILS NOUS ONT QUITTÉS

EN AOÛT,

Suzanne Bermils, Marcel Rosier, Alain Ardies, Marie Rose Coppens, Christian Deron, Maria Martins, Berthe Stevens, Marcel Ghislain, Marthe Bauduin

EN SEPTEMBRE,

Julia Broos, Suzanne Verkleeren, Victorina Deveseleer, Gilberte Gourgue, Godefroid Bastin, Margarete Schaab, Noureddin El Kanchidi

Nous indiquons les décès lorsqu'ils sont transcrits. Selon la Commune du décès, la procédure peut prendre quelques semaines avant que la transcription soit effective. C'est pourquoi la liste n'est pas exhaustive.

V16 18h30, **S17** 9h30

LA NUIT DES BIBLIOTHEQUES

Un livre, un doudou et au lit !
Lectures en pyjama
Organisée par et à la Bibliothèque communale
4, ruelle du Tonnelier
Le vendredi à 18h30 :
Pour enfants de 4 ans à 9 ans
Le samedi à 9h30 :
Pour enfants de 0 à 3 ans
Gratuit – réservation souhaitée
Infos : 067/63.62.25

D18 16h

CINE 80'S

« Retour vers le futur »
PAF : 4 € réservation souhaitée – places numérotées
A la Salle communale de Quenast
Infos : CcR 067/637.067
ou ccr.02@skynet.be

D18 14h-17h

ATELIER CREATIF

Bijoux à partir de capsules expresso, languettes de soda, ...
Organisé par Vie Féminine
Au 42 chemin Planche Quévit
PAF : 10 € tout compris
Inscription souhaitée :
0475/38.19.11

Me21 20h

CONSEIL COMMUNAL

A la Maison Communale

JANVIER

Me04

ACTIVITE CAVQ

Sortie à la patinoire
Départ 10h gare de Tubize - Retour 18h
PAF : 12,50 € (prévoir un pique-nique)
Infos et réservations : 0470/214.301

L09 18h-20h

REUNION PHILATELIQUE

Organisée par Le Cercle Philatélique Rebecquois
À la Salle de l'Ancienne Gare
Vente – Echange
– Renseignements
Entrée gratuite
Infos : 0487/674.296

S14

ACTIVITE CAVQ

Sortie cinéma à Braine-l'Alleud
Départ 13h15 Grand-Place de Quenast
PAF : 15 €
Infos et réservations : 0470/214.301

Me18 14h

RENCONTRE JEUNES ÂÎNES

A la Salle de l'Ancienne Gare

Me18 de 14h30 à 16h30

1000 ÉTAIT UNE FOIS

Lectures pour enfant à partir de 3 ans
À la Bibliothèque communale
4 ruelle du Tonnelier
Entrée libre – sans réservation
Infos : 067/63.62.25

D19 14h-17h

ATELIER CREATIF

Bijoux à partir de capsules expresso, languettes de soda, ...
Organisé par Vie Féminine
Au 42 chemin Planche Quévit
PAF : 10 € tout compris
Inscription souhaitée :
0475/38.19.11

S21 11h

DRINK DE NOUVEL AN DU PS

A la maison du Peuple

V27 18h30

DRINK DE NOUVEL AN DU MR

A l'Ancienne Gare



RECHERCHE ETUDIANT(E)S POUR PLAINES DE VACANCES

Tu es étudiant(e) et souhaite travailler comme moniteur(trice) lors des plaines de vacances communales organisées pendant les vacances scolaires ? Remplis vite le formulaire d'inscription et envoie-le à l'administration communale, Rue Dr Colson, 1, 1430 REBECQ (ou dépose-le à l'Accueil).

FORMULAIRE DE CANDIDATURE POUR LES PLAINES DE VACANCES COMMUNALES A REMETTRE POUR LE LUNDI 16 JANVIER 2017 AU PLUS TARD

Coordonnées :

Nom :	Mail :
Prénom :	Profession et/ou études en cours:
Date et lieu de naissance :
Adresse :
.....	N° de Registre national :
.....
Tel et/ou G.S.M :	N° de compte bancaire :
.....

Tranche d'âge pour laquelle vous vous portez candidat :

 2 1/2 à 6 ans

 6 à 12 ans

Disponibilité(s)

Plaines de détente:

 Semaine du 27 février au 3 mars 2017

Plaines de printemps

 Semaine du 3 au 7 avril 2017

 Semaine du 10 au 14 avril 2017

Brevet ou titre acquis :

.....

.....

Expérience(s) professionnelle(s) :

Pouvez-vous détailler vos différentes expériences professionnelles en centre de vacances ou en mouvement de jeunesse ?

.....

.....

.....

.....

Avez-vous le BEPS (brevet des premiers soins)?

 Oui Non

Je m'engage à faire parvenir avec le document ci-joint une lettre de motivation ?

Avez-vous déjà signé un contrat moniteur (article 17) en 2016 ? Si oui, combien de jours ?

.....

Date et signature :



Édito

L'année 2016 touche à sa fin et notre saison culturelle 2016 se termine avec elle ; saison qui, grâce à vous, a connu un beau succès !

Comme vous pourrez le découvrir dans les pages qui suivent, quelques événements de qualité vous attendent encore. Aux côtés de nos activités récurrentes que sont les Thé Dansant et le Ciné Junior nous vous proposerons, entre autres, l'exposition de la Rebecquoise Sarah Roland avec Ariane Zielonka, la nouvelle création d'Art'Senn'ic « Thé à la menthe ou t'es citron » qui vous fera assurément passer de bons moments de rire et fou-rires et, à l'occasion de la Saint-Nicolas, nous proposerons à destination des plus jeunes le spectacle « Les vilains petits » par le Zélétiq Théâtre spectacle qui sera agrémenté par la visite du Grand Saint !

Les 10 et 11 décembre nous aurons également le plaisir de vous accueillir sur les sites des Moulins d'Arenberg pour notre traditionnel

Marché de Noël qui connaît un succès toujours grandissant.

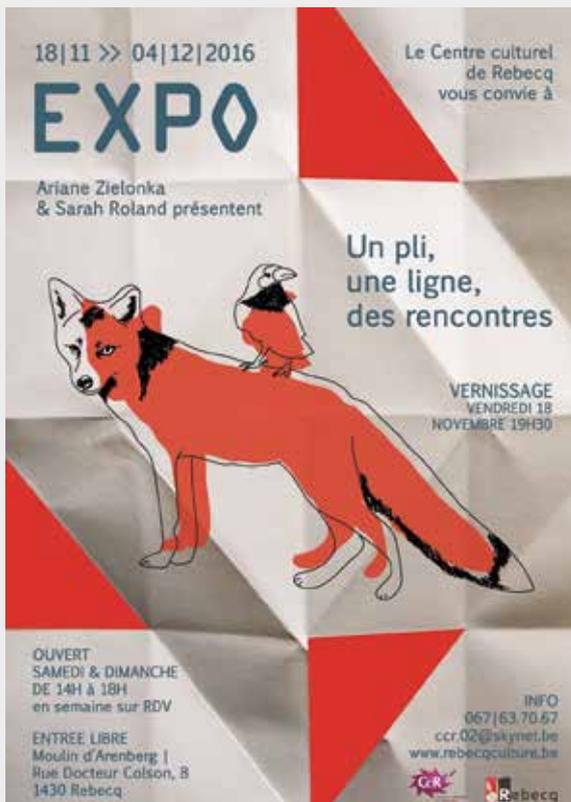
Il me reste à vous donner rendez-vous le 20 janvier 2017 à 19h30 à la Salle communale de Quenast pour la présentation de notre nouveau programme de saison et pour la remise du Mérite culture et vous souhaiter une très bonne année 2017 !

du Mérite culturel du Mérite Culturel et, à vous souhaitez un très bonne et très heureuse année 2017.



Patricia VENTURELLI,
Présidente du Centre Culturel

EXPOSITION



«Ariane Zielonka et Sarah Roland»

> Du 18.11 (vernissage 19h30) au 04.12 – Moulin d'Arenberg.
Entrée libre

Un moment, un instant d'une vie où deux êtres se rencontrent et se content,

Les regards se croisent, les univers s'affrontent,

Morceau par morceau l'exposition a pris forme au fil de l'encre qui se plie aux lignes de vos sensations.

CINÉ CLUB JUNIOR



« Kung Fu Panda 3 »

> 23.11, 14h30 – Salle communale de Quenast : PAF 2€

Po avait toujours cru son père panda disparu, mais le voilà qui réapparaît ! Enfin réunis, père et fils vont voyager jusqu'au paradis secret du peuple panda. Ils y feront la connaissance de certains de leurs semblables, tous plus déjantés les uns que les autres. Mais lorsque le maléfique Kaï décide de s'attaquer aux plus grands maîtres de kung-fu à travers toute la Chine, Po va devoir réussir l'impossible : transformer tout un village de pandas maladroits et rigolards en experts des arts martiaux, les redoutables Kung-Fu Pandas !

SENIORS


Thé dansant avec les Blues Boys

> 24.11, 13h30
 Salle communale de Quenast.
 PAF 4€, tarte et café compris

Les comédiens ne sont pas mieux. On y trouve l'actrice principale au bord de la crise de nerf, un jeune premier complètement gauche, naïf et timide, le vieux Dandy « qui se la pète » et un acteur de seconde zone qui a besoin qu'on le rassure.

C'est parti pour être un Vaudeville miteux joué par des acteurs calamiteux. Le soir de la première arrive, et là... ça tourne au délire, en une succession d'imprévus qui s'enchaînent dans une folie vertigineuse. Les acteurs tentent désespérément de récupérer catastrophes sur catastrophes. C'est une apothéose de quiproquos et de gags inattendus... c'est chacun pour soi, rendez-vous aux saluts !

Mise en scène de Patrick Dumont

Avec : Myriam Elsen, Audrey Meneghello, Benoît Brenu, Mathieu Deleu, Morgan Drapier, Christian Dumont et Patrick Dumont

SPECTACLE

Création d'Art'Senn'ic



> 25 et 26, 20h ; 27.11, 15h – Salle communale de Quenast .
 PAF : 10€.

RESERVATIONS SOUHAITEES, places numérotées

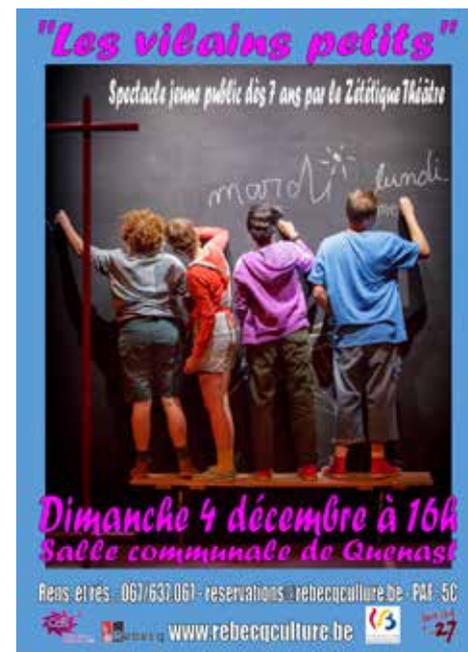
De Danielle Navarro et Patrick Haudecoeur. Cette comédie s'est vue décerner : Le MOLIERE 2011 de la meilleure pièce comique

C'est l'histoire d'une troupe, de comédiens un peu minables, en répétition et qui tente de mettre sur pied une pièce de boulevard où il est question d'un gentleman cambrioleur qui s'est introduit chez une aristocrate.

Tout y est : le cocu, l'amant dans le placard et les quiproquos attendus,... évidemment !

Nous sommes à quelques jours de la première, rien n'est prêt ; les techniciens restent flegmatiques, la costumière est à côté de la plaque et le metteur en scène nébuleux est débordé par les événements.

SPECTACLE JEUNE PUBLIC


« Les vilains petits », par le Zététique Théâtre

> 04.12, 16h - Salle communale de Quenast .
 PAF : 5€. Dès 7 ans.

En présence de Saint Nicolas évidemment ...

Ce lundi, l'institutrice annonce à Maya, Valentin et Loan l'arrivée d'un nouvel élève. Il n'en faut pas plus pour allumer les rumeurs. Au rythme des premières journées, de nouveaux liens se tissent, d'autres se relâchent. Rappports de force et de séduction obligent, l'équilibre au sein du trio chancelle. Moquerie ou séduction ? Solitude ou solidarité ? Amitié ou trahison ? A qui la faute ?

CINÉ CLUB JUNIOR



« Le monde de Dory »

> 07.12, 14h30 – Salle communale de Quenast. PAF 2€

Dory, le poisson chirurgien bleu amnésique, retrouve ses amis Nemo et Marlin. Tous trois se lancent à la recherche du passé de Dory. Pourra-t-elle retrouver ses souvenirs ? Qui sont ses parents ? Et où a-t-elle bien pu apprendre à parler la langue des baleines ?

Marché de Noël 2016 (Entrée libre)

> 10 et 11.12 - Moulin d'Arenberg :

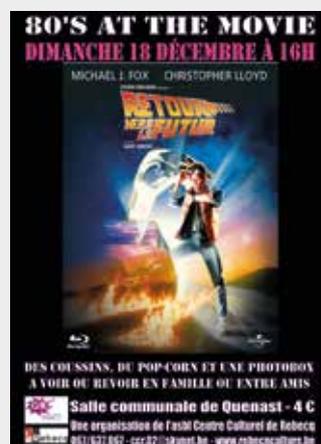
Artisans, producteurs du terroir et monde associatif se retrouveront le samedi (13h à 20h) et le dimanche (11h à 18h). Plus de 70 stands et une activité qui n'a de cesse de se développer, vous promettant des surprises pour terminer en beauté 2016 ! Vous découvrirez de nombreux nouveaux artisans lors de notre traditionnel Marché !



NOUVEAU ! CINÉ 80'S AT THE MOVIES

« Retour vers le futur »

> 18.12, 16h - Salle communale de Quenast. PAF : 4€. RESERVATIONS SOUHAITEES



1985. Le jeune Marty McFly mène une existence anonyme auprès de sa petite amie Jennifer, seulement troublée par sa famille en crise et un professeur qui serait ravi de l'expulser du lycée. Ami de l'excentrique professeur Emmett Brown, il l'accompagne un soir tester sa nouvelle expérience : le voyage dans le temps via une DeLorean modifiée. La démonstration tourne mal : des trafiquants d'armes débarquent et assassinent le scientifique. Marty se réfugie dans la voiture et se retrouve transporté en 1955. Là, il empêche malgré lui la rencontre de ses parents, et doit tout faire pour les remettre ensemble, sous peine de ne pouvoir exister ...

SENIORS

Jeudi 8 décembre de 13h30 à 16h30
Salle communale de Quenast
Thé dansant
avec les Rossignols de la Scène



En collaboration avec le Conseil Consultatif des Aînés
Rens. : 067/637.067 - www.rebecqculture.be
PAF : 4€, café et tarte offerts

Thé dansant avec les Rossignols de la scène.

> 08.12, 13h30
Salle communale de Quenast :
PAF 4€,
tarte et café compris

AGENDA

NOVEMBRE

V 18 20h **S 19** 20h **D 20** 15h

THEATRE RIDEAU BIERGHOIS

« Le jour où le pape fut kidnappé » de Joao Bethencourt

A la chapelle de Bierghes, Place Léopold Nuttinck

PAF : 10 € adulte – gratuit pour enfants de – de 10 ans

Infos et réservations : 0473/68.90.12 ou nactergal.julie@hotmail.com

V 18/11 au D 04/12

EXPO ARIANE ZIELONKA ET SARAH ROLAND

Dessin et peinture | Au Moulin d'Arenberg

Vernissage 18/11 à 19h30 | Entrée libre

Infos : CcR 067/637.067 ou ccr.02@skynet.be

S 19 14h à 16h30

ATELIER ECRITURE

De textes courts pour adultes et

Adolescents à partir de 15 ans

Organisé par et à la Bibliothèque communale

4, ruelle du Tonnelier | Gratuit – réservation

souhaitée | Infos : 067/63.62.25

S 19

DEGUSTATION DE VINS

Organisée par « L'Esprit du Vin -

Champagne & Limousine sprl »

À l'Espace du Petit moulin

Infos : 0477/29.16.14

S 19 à 12h et 18h / **D 20** à 12h

KERMESSE AUX MOULES

Organisée par le PS Rebecq

À la Salle communale de Quenast

D 20 de 14h à 18h

APRES-MIDI JEUX DE SOCIETE

Organisé par l'Oie Cire

À la salle du Cercle

Entrée gratuite

Infos : 067/790.797

D 20 14h-17h

ATELIER CREATIF

Bijoux à partir de capsules expresso, languettes de soda,...

Organisé par Vie Féminine

Au 42 chemin Planche Quévit

PAF : 10 € tout compris

Inscription souhaitée : 0475/38.19.11

Me 23 14h30

CINE JUNIOR

« Kung Fu Panda 3 »

PAF : 2 € | A la Salle communale de Quenast

Infos : CcR 067/637.067 ou ccr.02@skynet.be

J 24 13h30

THE DANSANT

Avec « Bluesboys »

PAF : 4 € tarte et café compris

A la Salle communale de Quenast

Infos : CcR 067/637.067 ou ccr.02@skynet.be

V 25 20h / **S 26** 20h / **D 27** 15h

THEATRE ART'SENN'IC

PAF : 10 € réservation souhaitée – places numérotées

A la Salle communale de Quenast

Infos : CcR 067/637.067 ou ccr.02@skynet.be

S 26 14h à 16h

DONNERIE

Tu donnes ! et/ou tu reçois !

Bourse d'échange de vêtements, jeux, déco, petits meubles, outils ...

A la Salle de l'Ancienne gare

Organisée par « Rebecq en Transition »

Dépôt de 11h à 12h30

Infos : 067/55.78.04

S 26

ACTIVITE CAVO

Sortie cinéma à Braine-l'Alleud

Départ 13h15 Grand-Place de Quenast

PAF : 15 €

Infos et réservations : 0470/214.301

S 26 de 10h à 14h

DISTRIBUTION D'ARBRES

Organisée par le PCDN

À l'Espace du Petit Moulin

Distribution gratuite d'arbres

Stand d'information sur le compostage

Stand d'information sur l'arbre à l'honneur

Dégustation de jus de pommes

Infos : 067/287.842 ou environnement@rebecq.be

S 26 14h30

HEURE DU CONTE

Pour enfants à partir de 4 ans

« La couleur des émotions »

Organisée par et à la Bibliothèque communale

Gratuit – réservation souhaitée

Infos : 067/63.62.25

D 27 14h

SAINT-NICOLAS A BIERGHES

Par Bierghes en Fête

A la Chapelle de Bierghes

Projection du film Astérix – PAF : 3€

Infos : 0477/60.34.85

DECEMBRE

J 01 14h

ATELIER JEUX

Organisé par le CCCA

À la Salle de l'Ancienne gare

V 02 20h

REUNION UNION DES APICULTEURS

À la Salle de l'Ancienne gare

S 03 15h

SAINT NICOLAS WISBECQ

Organisée pour les enfants de Wisbecq

À la Salle communale de Wisbecq

Distribution de friandises - goûter

D 04 16h00

SPECTACLE JEUNE PUBLIC

« Les vilains petits »

PAF : 5 € réservation souhaitée

A la Salle communale de Quenast

Infos : CcR 067/637.067 ou ccr.02@skynet.be

L 05 18h-20h

REUNION PHILATELIQUE

Organisée par le Cercle Philatélique

Rebecquois

À la Salle de l'Ancienne gare | Entrée gratuite

Infos : 0487/674.296

Me 07 14h30

CINE JUNIOR

« Le monde de Dory »

PAF : 2 € | A la Salle communale de Quenast

Infos : CcR 067/637.067 ou ccr.02@skynet.be

J 08 13h30

THE DANSANT

Avec « Les Rossignols de la scène »

PAF : 4 € tarte et café compris

A la Salle communale de Quenast

Infos : CcR 067/637.067 ou ccr.02@skynet.be

S 10 11h

APERO POUR LES 10 ANS DE MAIORAT DE DIMITRI LEGASSE

Organisé par action communale et l'USC

A l'Ancienne Gare

Entrée gratuite, apéro offert

S 10 14h-18h

MARCHE DE NOËL A LA RESIDENCE

Entrée libre

S 10

SOUPER MOTO-CROSS

Au profit de Jeson Ducarme atteint de

Mucoviscidose afin de financer sa saison

de Moto-Cross

A la Salle communale de Wisbecq

S 10 | D 11

MARCHE DE NOËL

Au Moulin d'Arenberg et à

L'Espace du Petit Moulin

Organisé par le CcR

Infos et réservations : 067/63.70.67

Suite de l'agenda p18

Le prochain «Rebecq à la une» sortira en **janvier 2017**.

Merci de nous communiquer vos informations et le calendrier de vos activités avant le

15 décembre à sarah.berth@rebecq.be

Service communication

Administration communale

Rue Docteur Colson 1 - 1430 Rebecq

Graphisme : www.atdesign.be

Rédaction : Sarah Berti